

LIGNE 15 | OUEST

PONT DE SÈVRES <> SAINT-DENIS PLEYEL

**Gare de Rueil – Suresnes « Mont Valérien »
Gare de Nanterre La Boule**

**REUNION PUBLIQUE
Mercredi 25 juin 2014**

Patrick OLLIER

Député-maire de Rueil-Malmaison

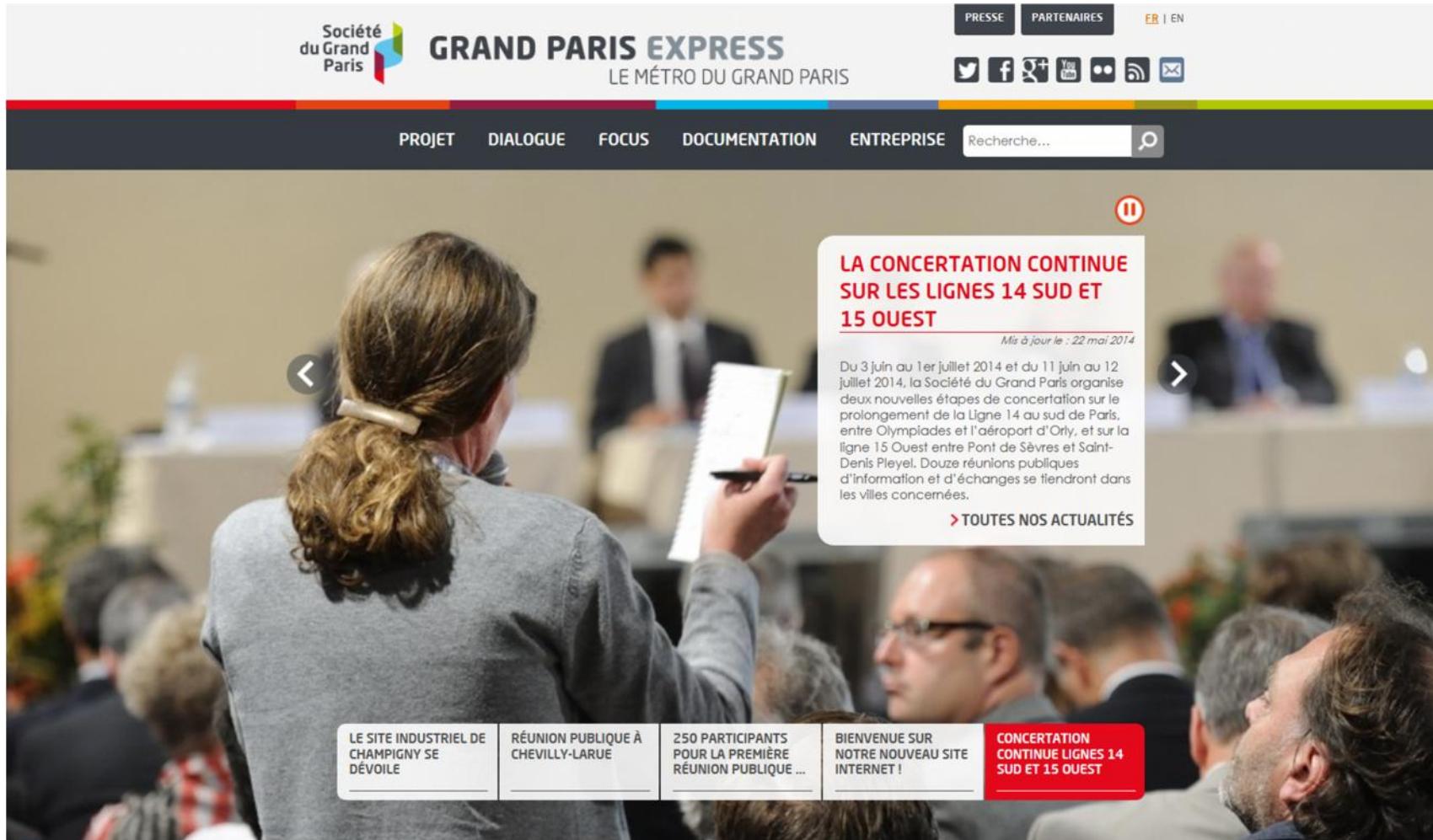
Patrick JARRY

Maire de Nanterre

**Président de la Communauté d'agglomération
du Mont-Valérien**

Président de l'EPADESA

Le dialogue et l'échange : une contribution importante au projet



Un site Internet : www.ligne15ouest.fr

Philippe YVIN

Président du directoire de la Société
du Grand Paris

Objectifs et déroulement de la réunion publique



**INTRODUCTION
ET PRÉSENTATION :
40 MIN**

**ÉCHANGES ET DÉBAT :
1H20**

Jean-Yves AUDOUIN

Garant de la concertation



- **Le contexte de la concertation publique**

- 1. Depuis la fin du débat public de 2011, la Société du Grand Paris a mis en œuvre un dispositif de concertation continue.**
- 2. La Société du Grand Paris a décidé d'organiser, dans ce cadre, une nouvelle phase de dialogue avec le public pour la préparation de la phase d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique (DUP).**
- 3. Conformément à l'article L. 121-13-1 du code de l'environnement, la Société du Grand Paris a informé la Commission nationale du débat public.**
- 4. La Société du Grand Paris a sollicité la nomination d'un garant pour cette concertation.**



- **La Commission Nationale du Débat Public**

- C'est une autorité administrative indépendante (AAI) qui est saisie par les maîtres d'ouvrage en amont des projets et qui les accompagne tout au long des procédures, depuis le débat public, et qui reste informée pendant toute la phase d'instruction du dossier de déclaration d'utilité publique (DUPD).
- Les « valeurs » appliquées dans le débat public
 - **Neutralité**, soit l'absence de prise de position du garant sur le projet
 - **Transparence** des débats
 - **Prise en considération** des seules interventions argumentées
 - **Égalité de traitement** entre les intervenants



- **La mission principale du garant : veiller au bon déroulement de la concertation**
 - **En amont de la concertation**
 - veille à la qualité et à la sincérité des informations diffusées
 - s'assure des dispositions prises pour la diffusion des informations
 - **Durant les réunions publiques**
 - favorise l'expression du public et la possibilité d'exprimer ses observations et propositions
 - s'assure de la transparence et de la qualité des réponses apportées
 - **En fin de concertation**
 - rédige un rapport remis à la CNDP qui sera rendu public et joint au compte rendu du maître d'ouvrage et au dossier de l'enquête publique



jyaudouin@orange.fr

SOMMAIRE

1. LE GRAND PARIS EXPRESS

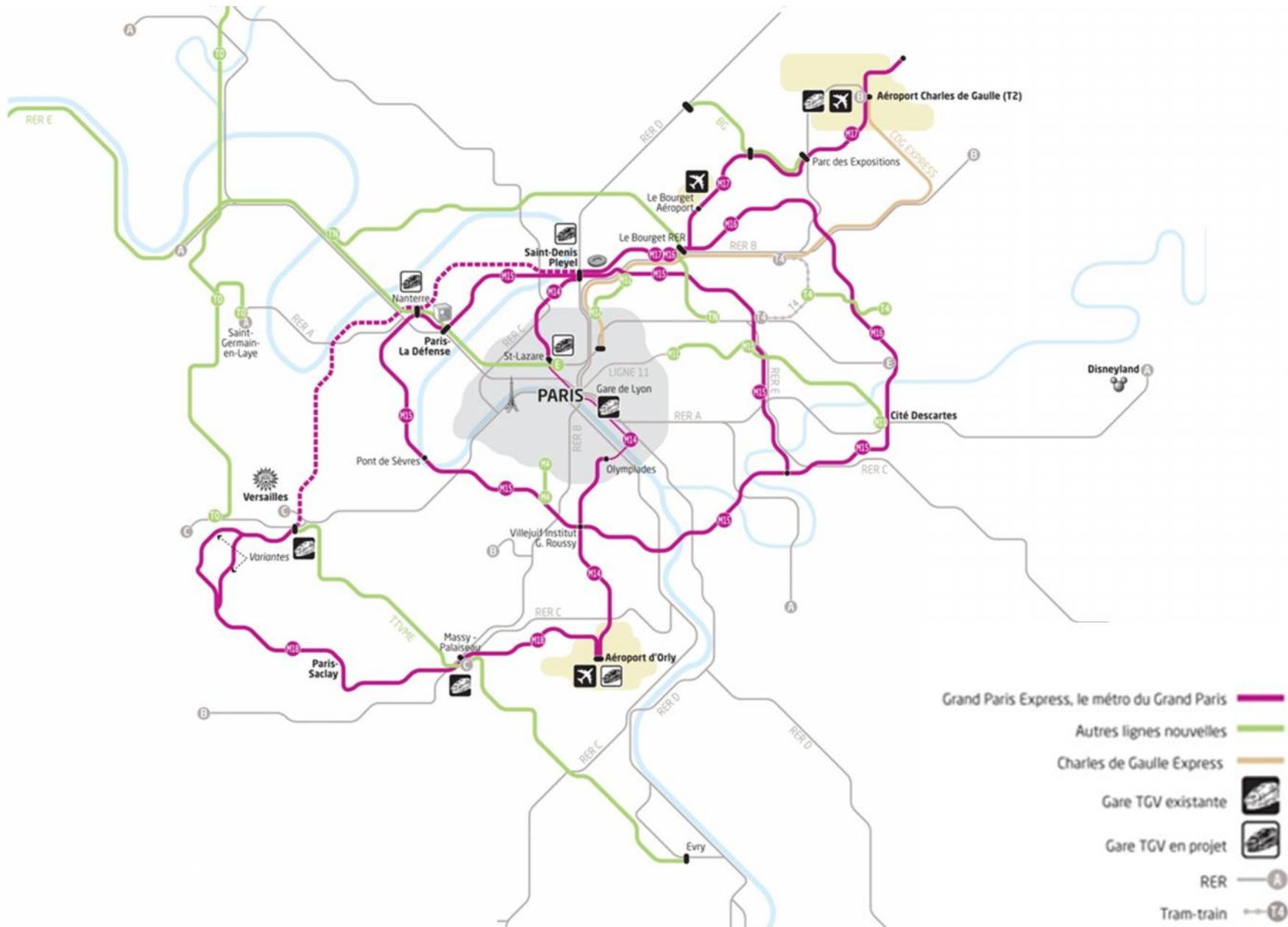
2. LA LIGNE 15 OUEST

**3. LE GRAND PARIS EXPRESS
PRES DE CHEZ VOUS**

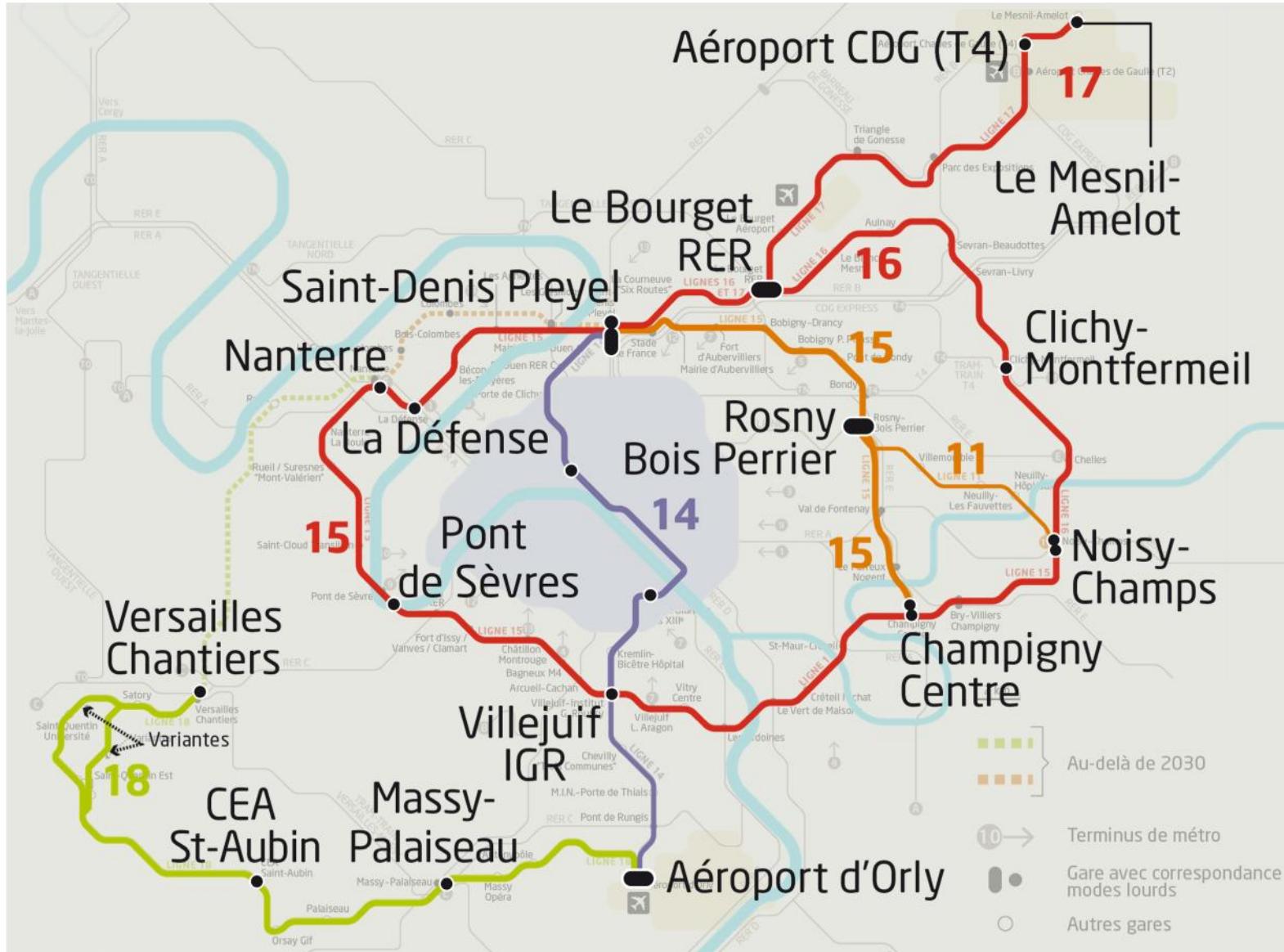
1.

LE GRAND PARIS EXPRESS

Décision gouvernementale du 6 mars 2013 : le Nouveau Grand Paris des transports



Les lignes du Grand Paris Express



205 km

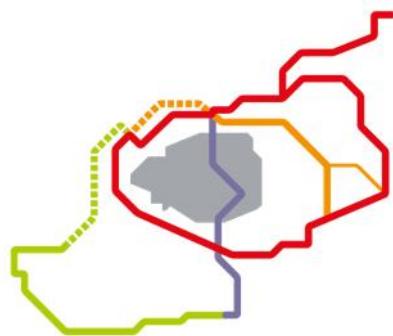
4 lignes
nouvelles

2 lignes
prolongées

72 gares
dont 80% en
correspondance

2 millions
de voyageurs
par jour

Le Grand Paris Express : un projet qui améliore la vie quotidienne



Faciliter les déplacements

Alléger le trafic sur les lignes existantes

Favoriser l'égalité entre les territoires

Soutenir le développement économique et l'emploi

Le Grand Paris Express offre un accès renforcé :

- aux centres universitaires et de formation professionnelle
- aux centres hospitaliers
- aux pôles d'affaires et aux zones aéroportuaires

Métro du Grand Paris Express : qui fait quoi ?



Autorité organisatrice des transports en Île-de-France

Maîtrise d'ouvrage Ligne 15 Est
Co-maîtrise d'ouvrage ligne 14
St-Lazare /
Mairie de St-Ouen



Maître d'ouvrage

Conception, réalisation,
financement du
Grand Paris Express

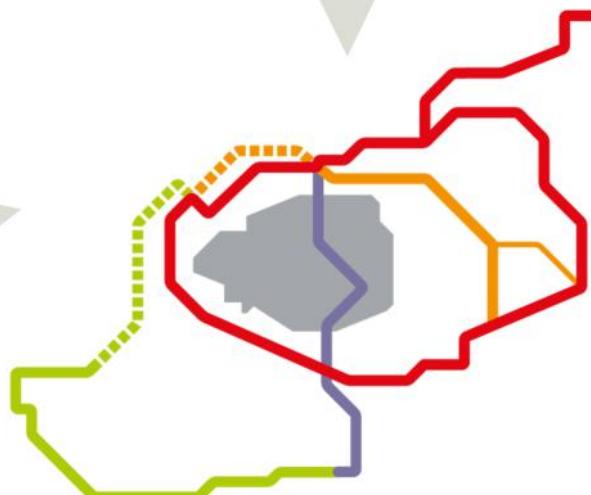


Gestionnaire de l'infrastructure

Co-maîtrise d'ouvrage ligne 14
St-Lazare /
Mairie de St-Ouen

Partenaires institutionnels

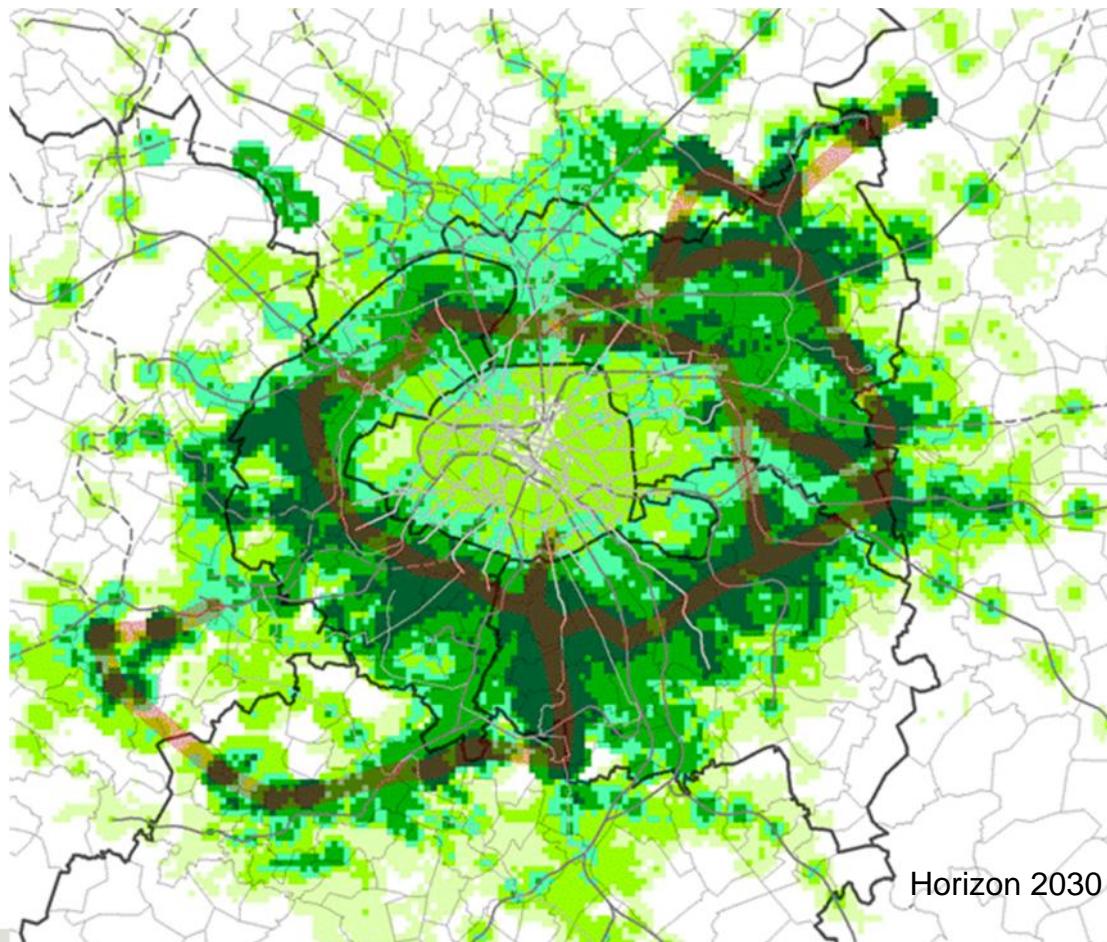
Services de l'État
Collectivités locales
Entreprises de transport
RATP – SNCF – RFF – ADP



Habitants

Concertation continue

Le Grand Paris Express, un moteur pour l'emploi



- Amélioration de l'accessibilité à l'emploi

- Crédit d'emplois
 - 15 à 20 000 emplois directs par an liés à la construction
 - 115 à 315 000 emplois induits
- Insertion professionnelle
 - Engagement de la SGP à la favoriser dans ses contrats avec les entreprises
- Attractivité des territoires
 - 70 milliards d'euros d'avantages socio-économiques

Le périmètre des dépenses à la charge de la Société du Grand Paris

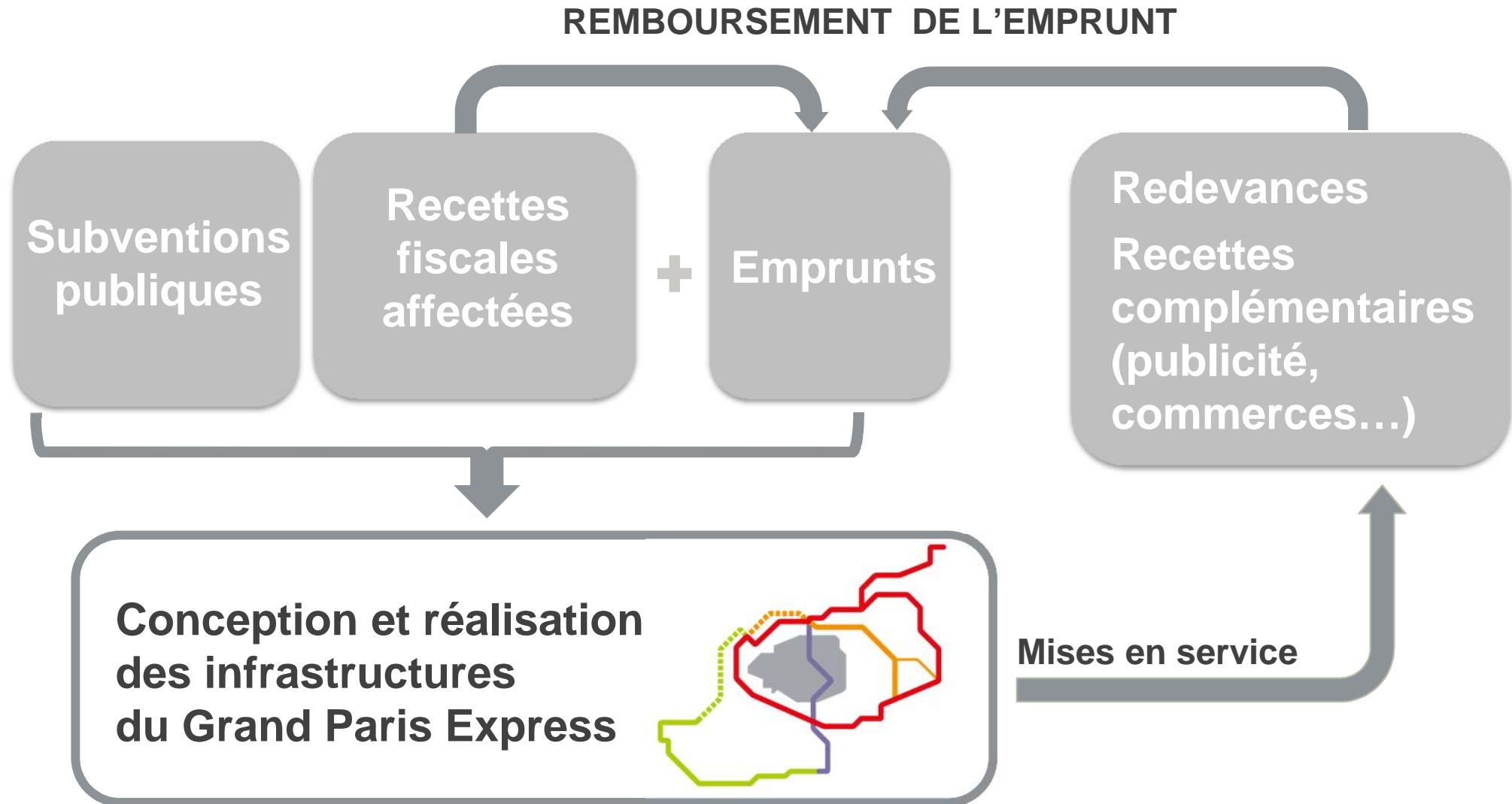
COÛTS D'ICI 2030

En millions d'euros – conditions économiques de 2012

GRAND PARIS EXPRESS						
	LIGNE 14 *	LIGNE 15	LIGNE 16	LIGNE 17	LIGNE 18	
						22 625
CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES						
Prolongement nord de la ligne 14 (St Lazare - Mairie de St Ouen)						798
Adaptation des réseaux existants au Grand Paris Express						450
Prolongement du RER E à l'ouest (EOLE)						1 000
Prolongement de la ligne 11 à l'Est (Mairie des Lilas - Rosny Bois Perrier)						300
Schémas directeurs des RER						352
TOTAL NOUVEAU GRAND PARIS						25 525

*Prolongements : Mairie de Saint-Ouen / St Denis Pleyel & Olympiades / Aéroport d'Orly

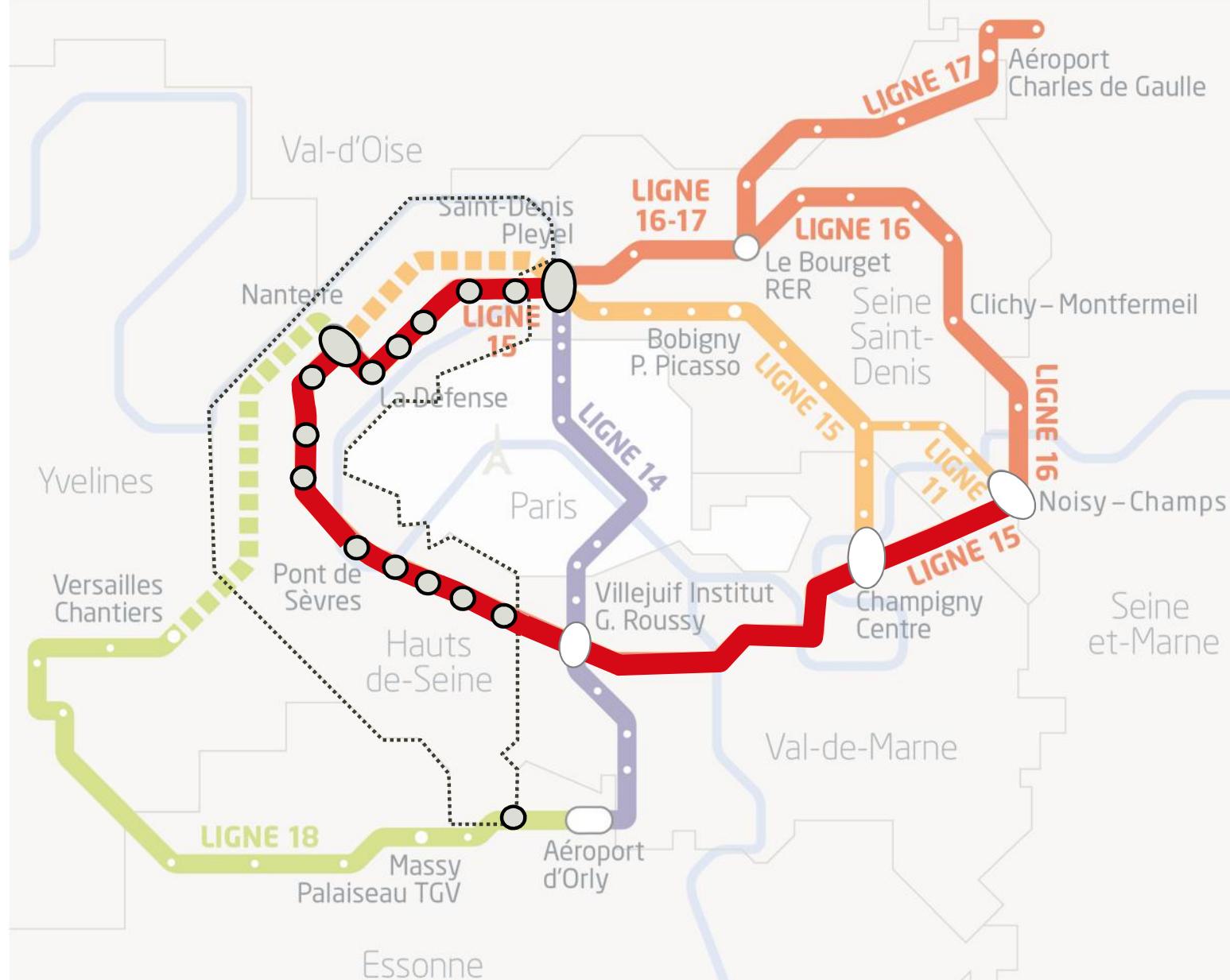
Le financement du Grand Paris Express



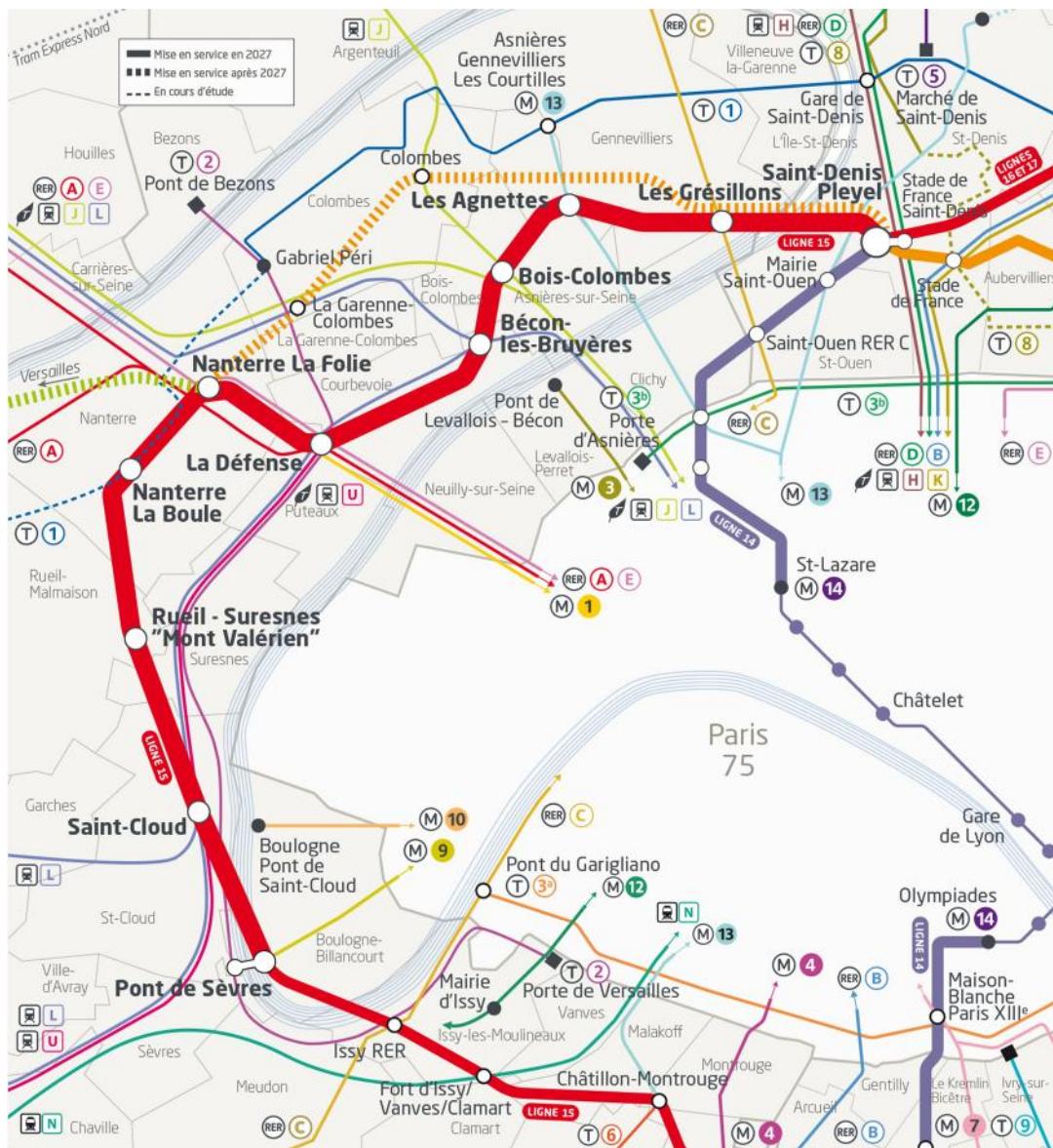
2.

LA LIGNE 15 OUEST

Les trois rendez-vous du Grand Paris Express dans les Hauts-de-Seine



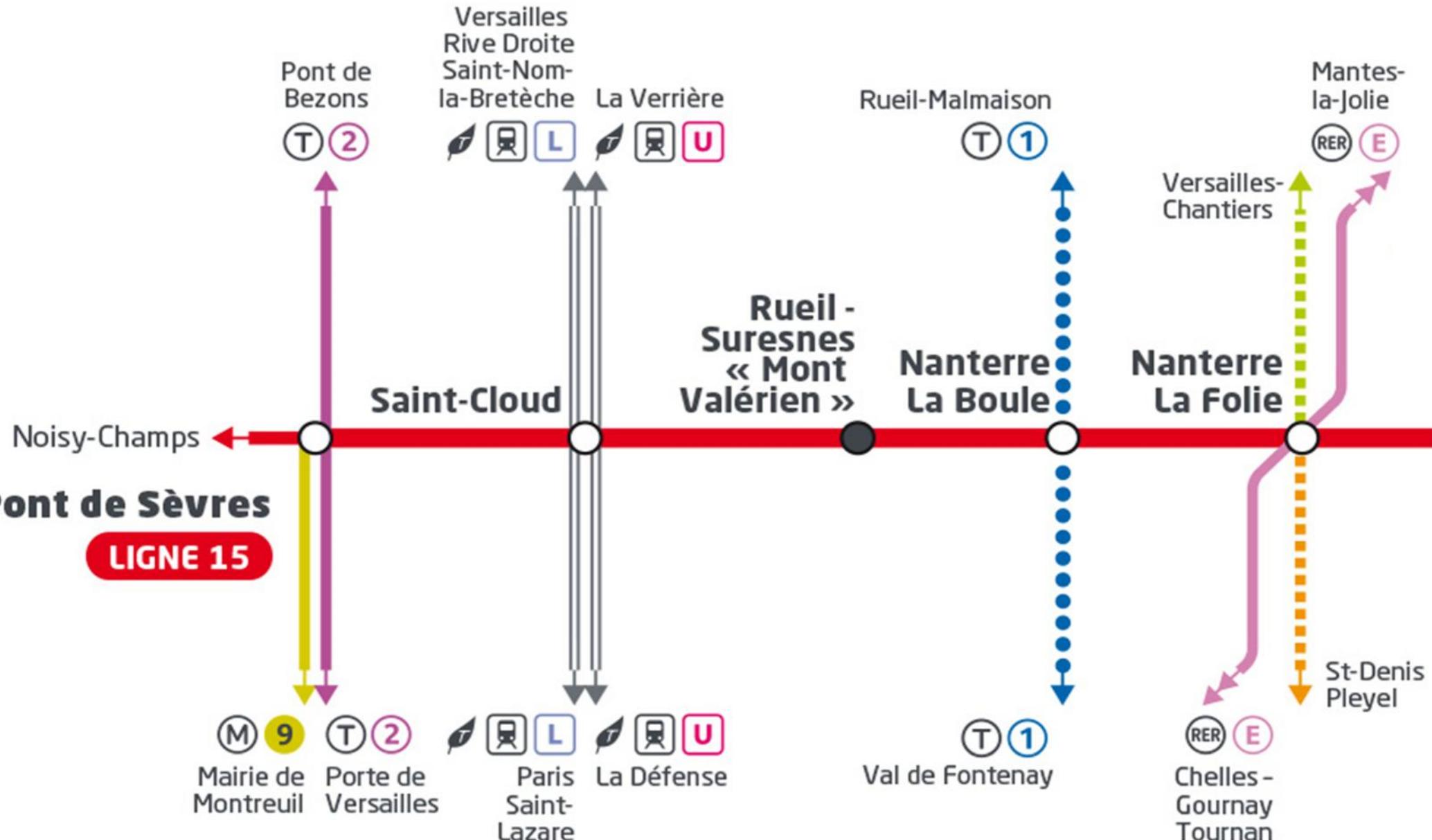
La ligne 15 ouest : le périmètre du projet

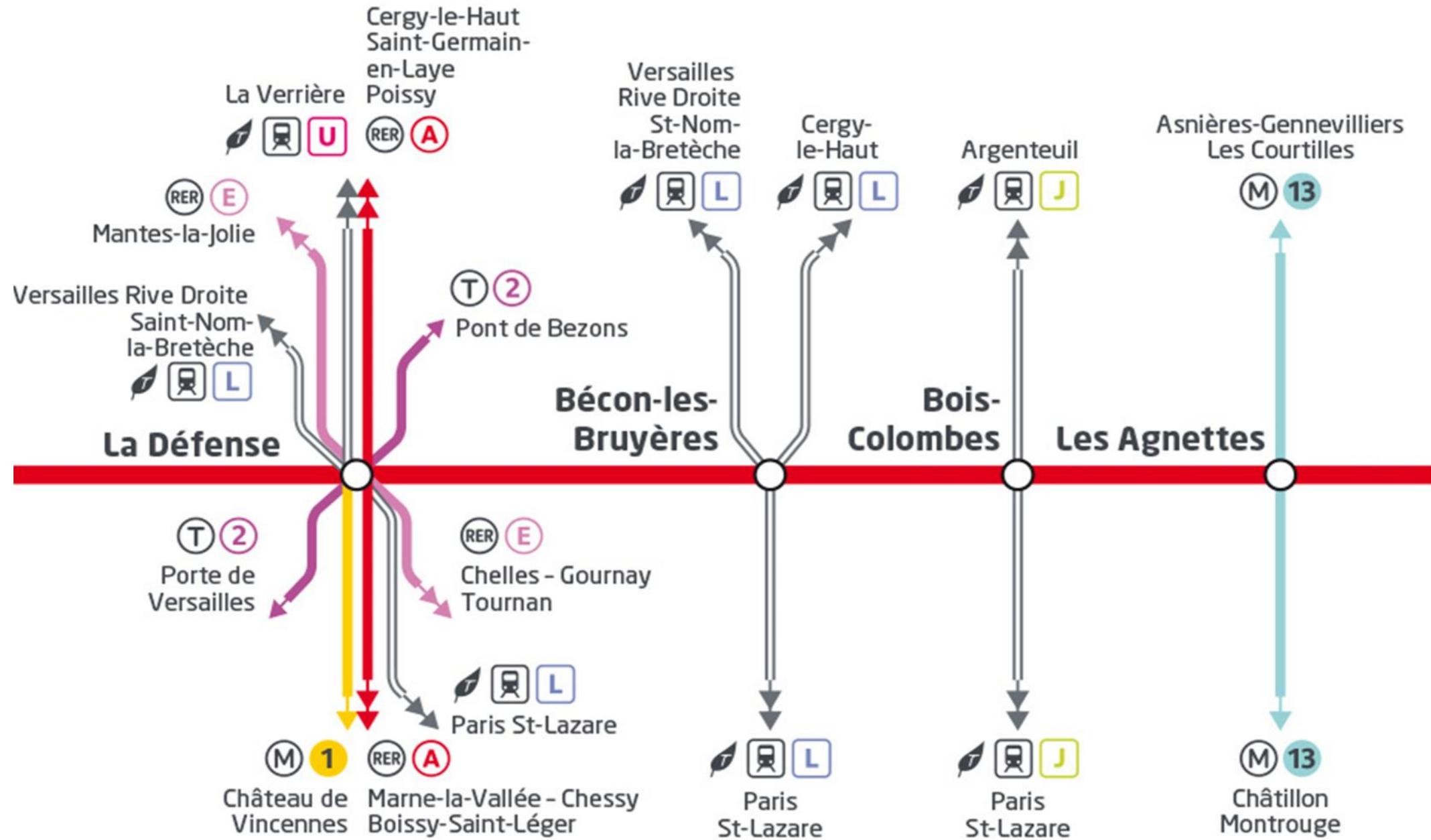


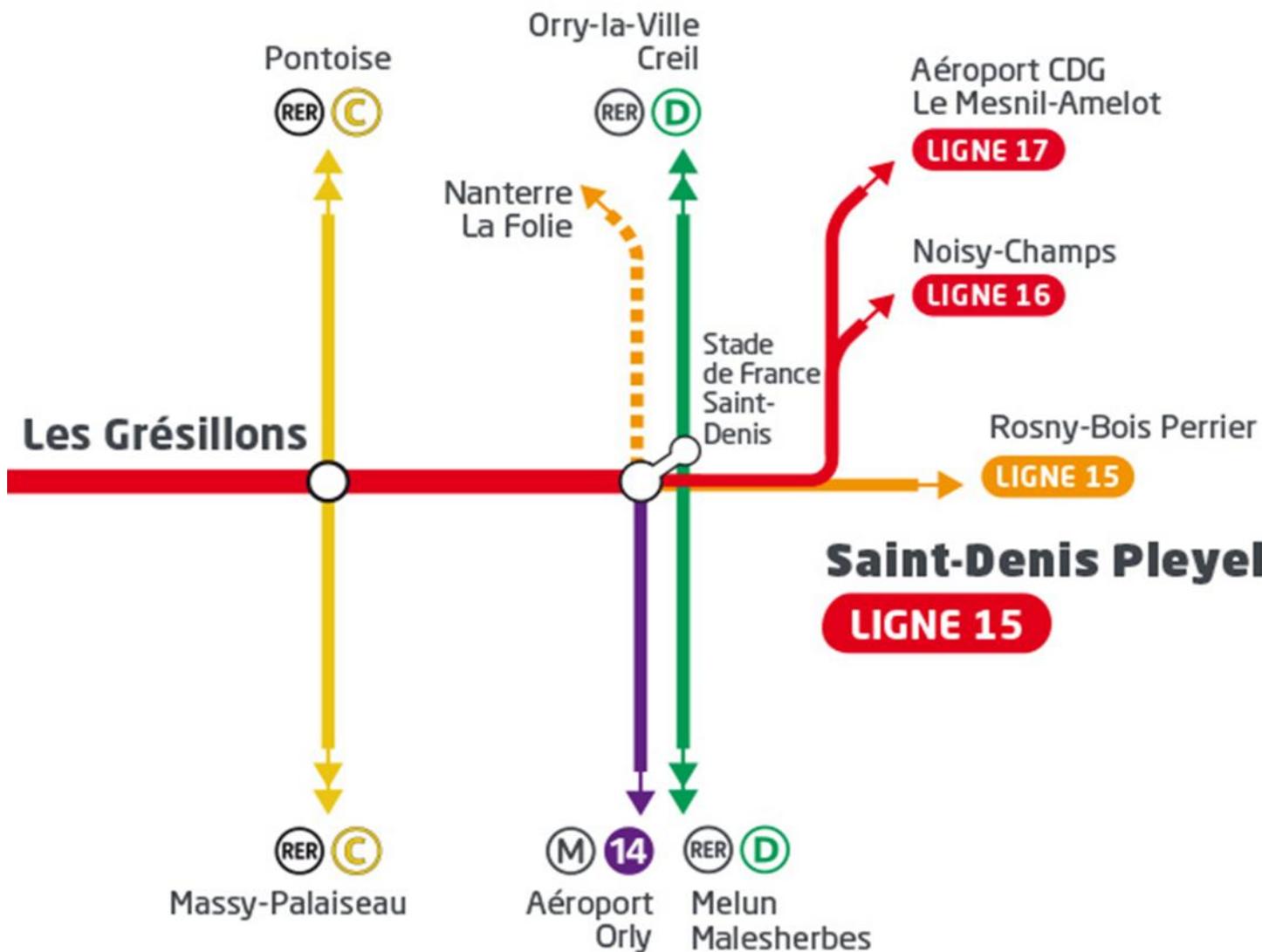
20 kilomètres de long en souterrain
9 nouvelles gares

Une ligne au service de :
11 communes concernées
4 départements franciliens

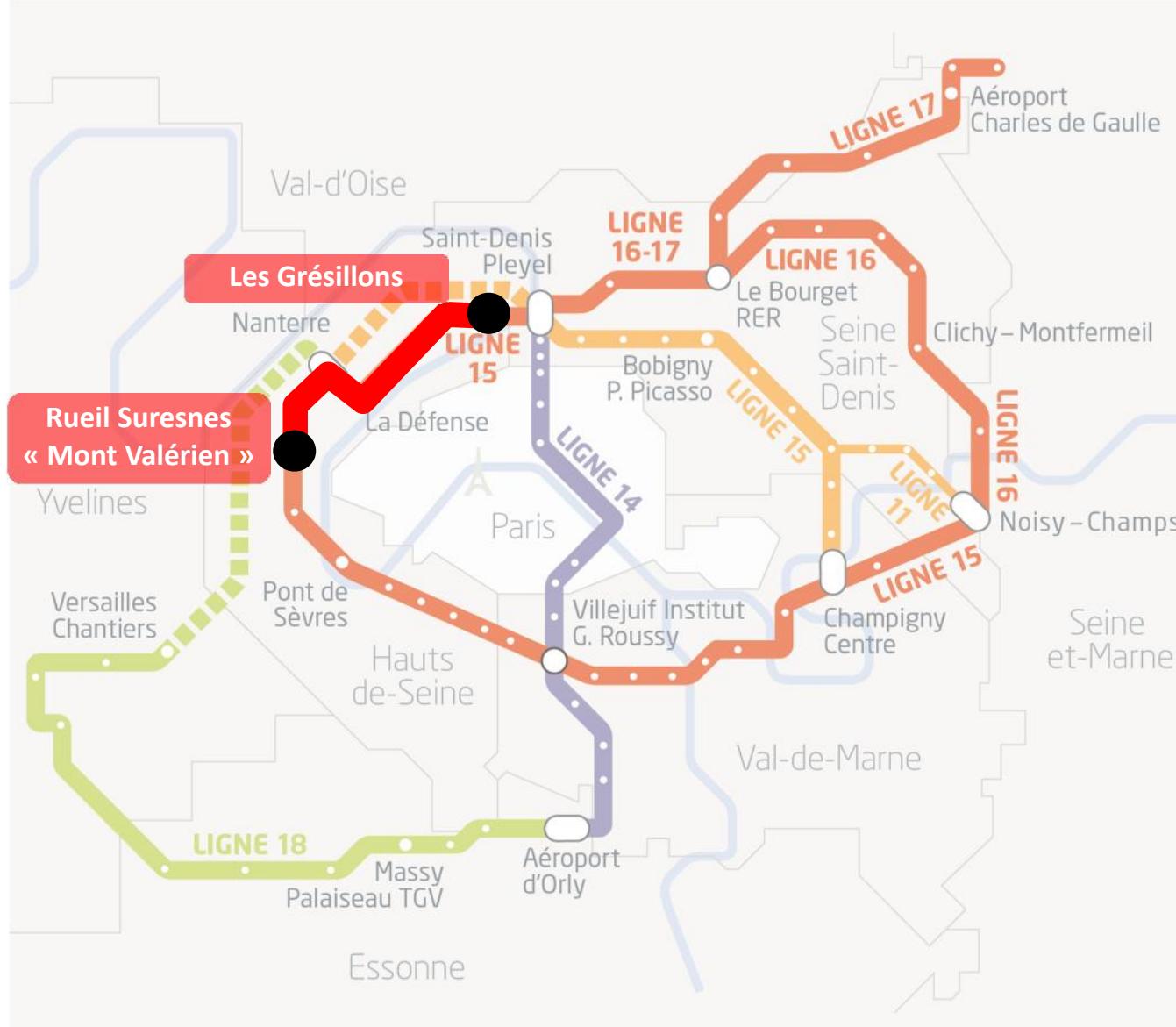
- Les Hauts-de-Seine,
- La Seine-Saint-Denis
- Les Yvelines
- Le Val d'Oise







Des temps de parcours réduits vers plusieurs destinations



Rueil - Suresnes « Mont Valérien »

*

Les Grésillons

Aujourd'hui

141 → 1 h



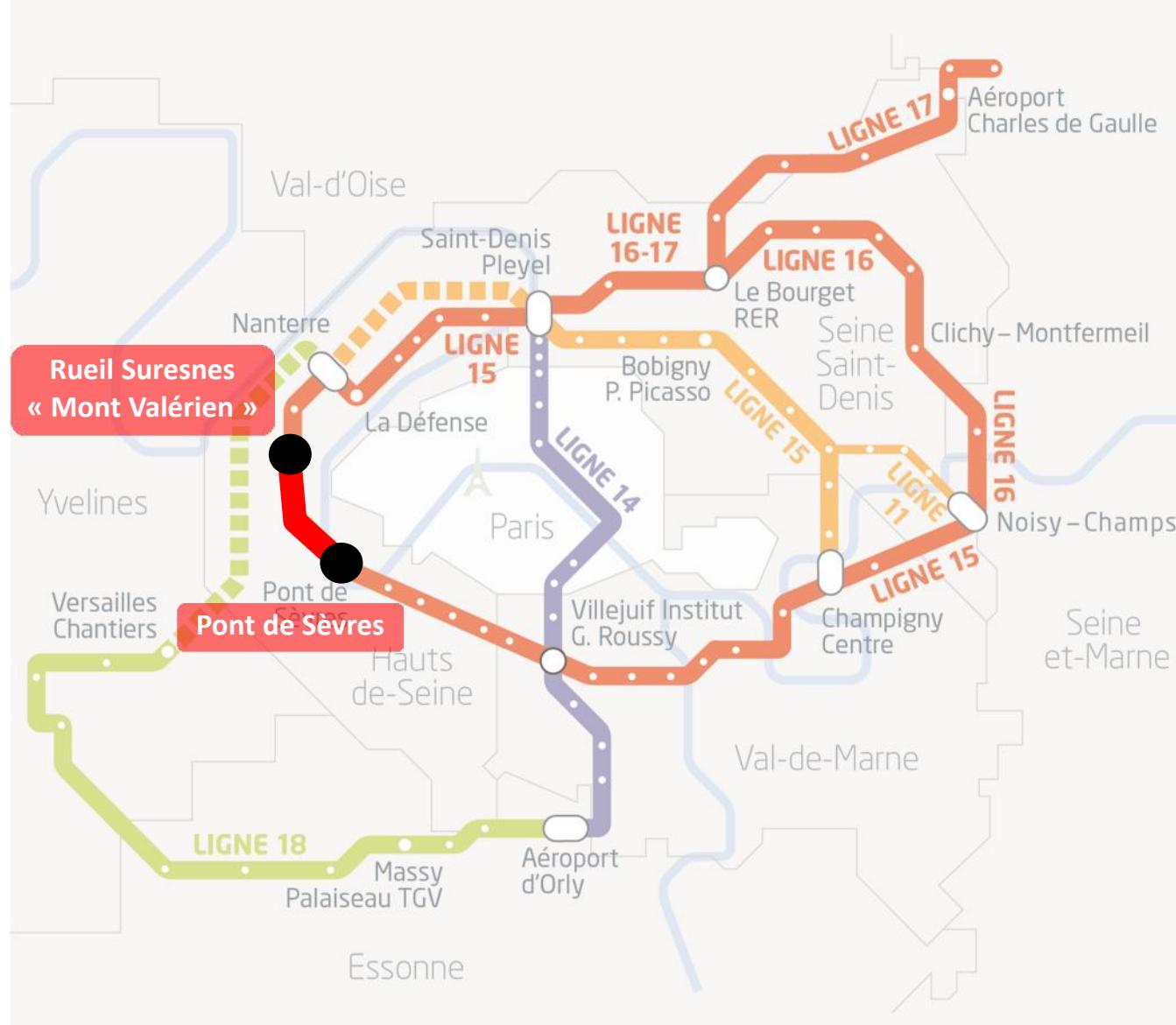
Demain

LIGNE 15 | OUEST → 16 mn

Gain
de temps

44 mn

Des temps de parcours réduits vers plusieurs destinations

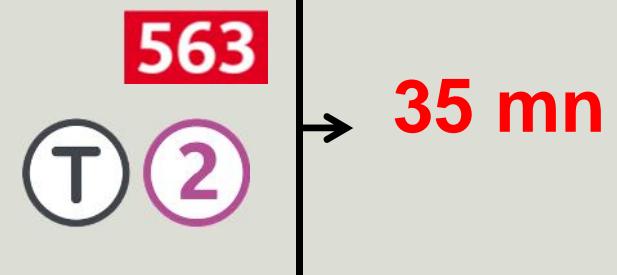


Rueil - Suresnes « Mont Valérien »

*

Pont de Sèvres

Aujourd'hui



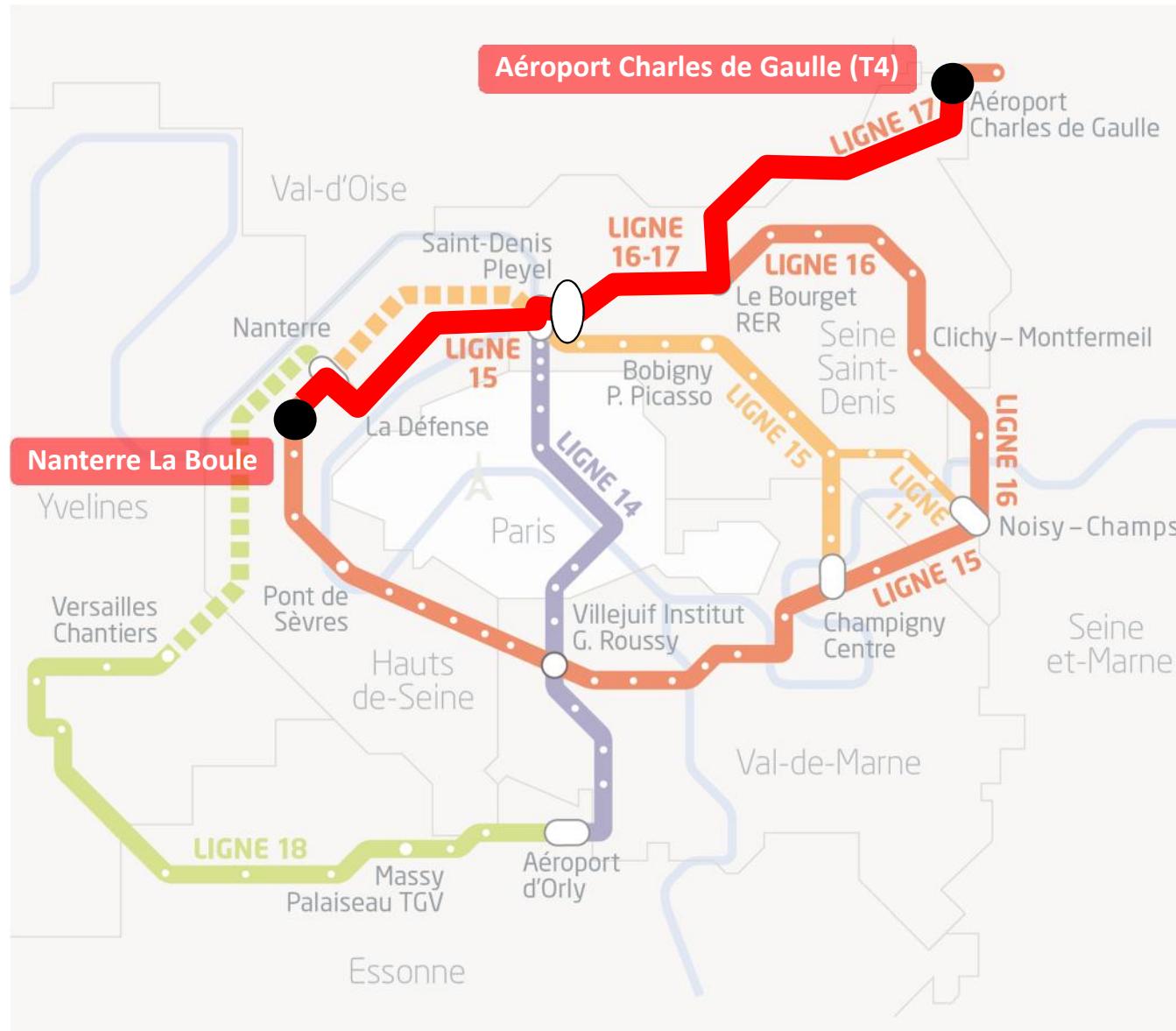
Demain



Gain
de temps



Des temps de parcours réduits vers plusieurs destinations



Nanterre La Boule

*

Aéroport de Roissy

Aujourd'hui

304



1h20

Demain

LIGNE 15 | OUEST

LIGNE 17

40 mn

Gain
de temps

40 mn

Les partenaires des territoires



HAUTS-DE-SEINE



Asnières-sur-Seine qui
souvent n'y reviennent

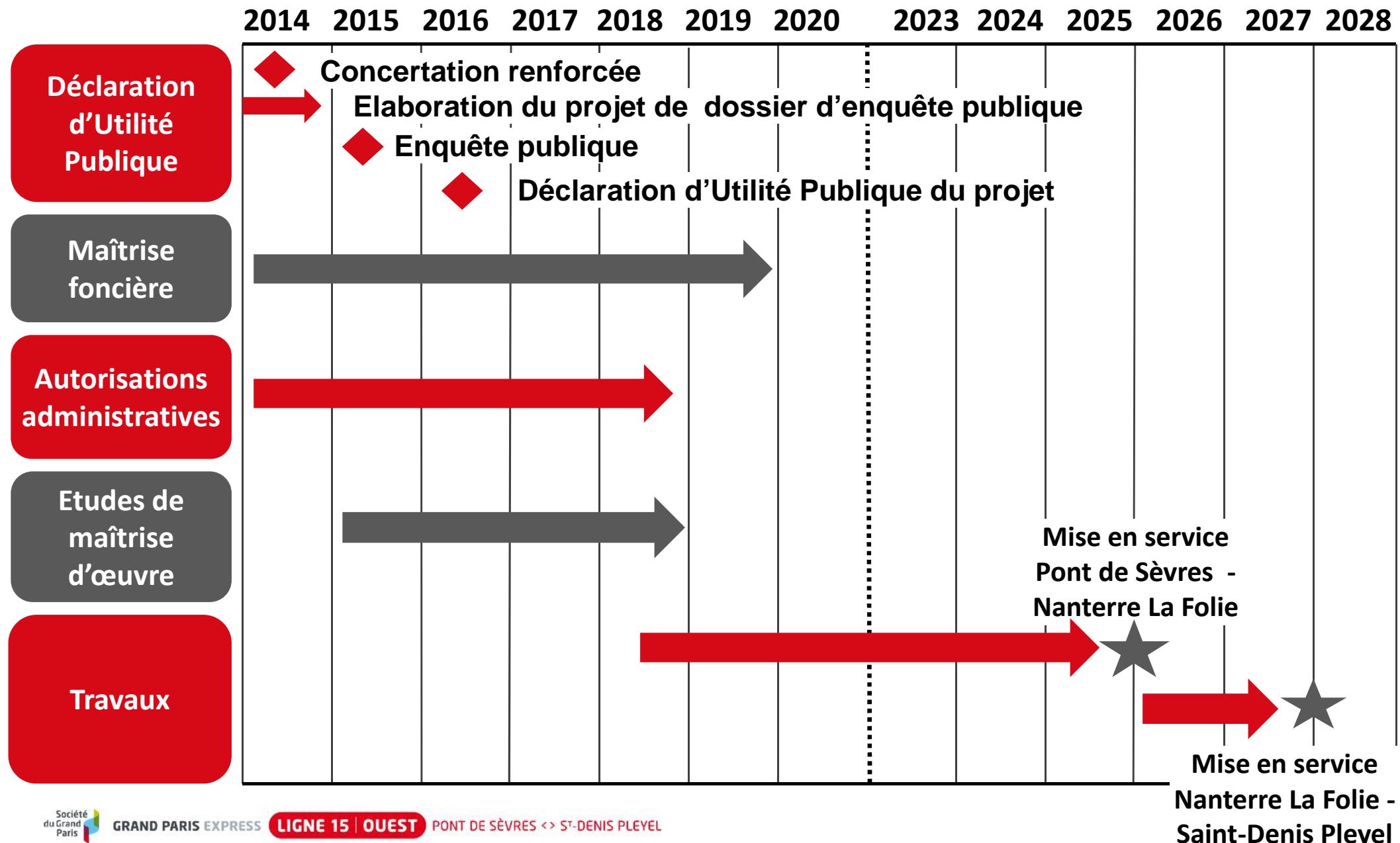


Une démarche partenariale



- **Des instances de travail et de validation communes**
 - En présence de la Société du Grand Paris, des collectivités locales, et des partenaires
 - Sur le tronçon : 80 réunions
- **Un laboratoire d'idées et d'échange, le Comité stratégique de la Société du Grand Paris**
 - En présence des élus des collectivités d'Ile-de-France
 - 3 thématiques : les gares, leur environnement et les services dans le réseau

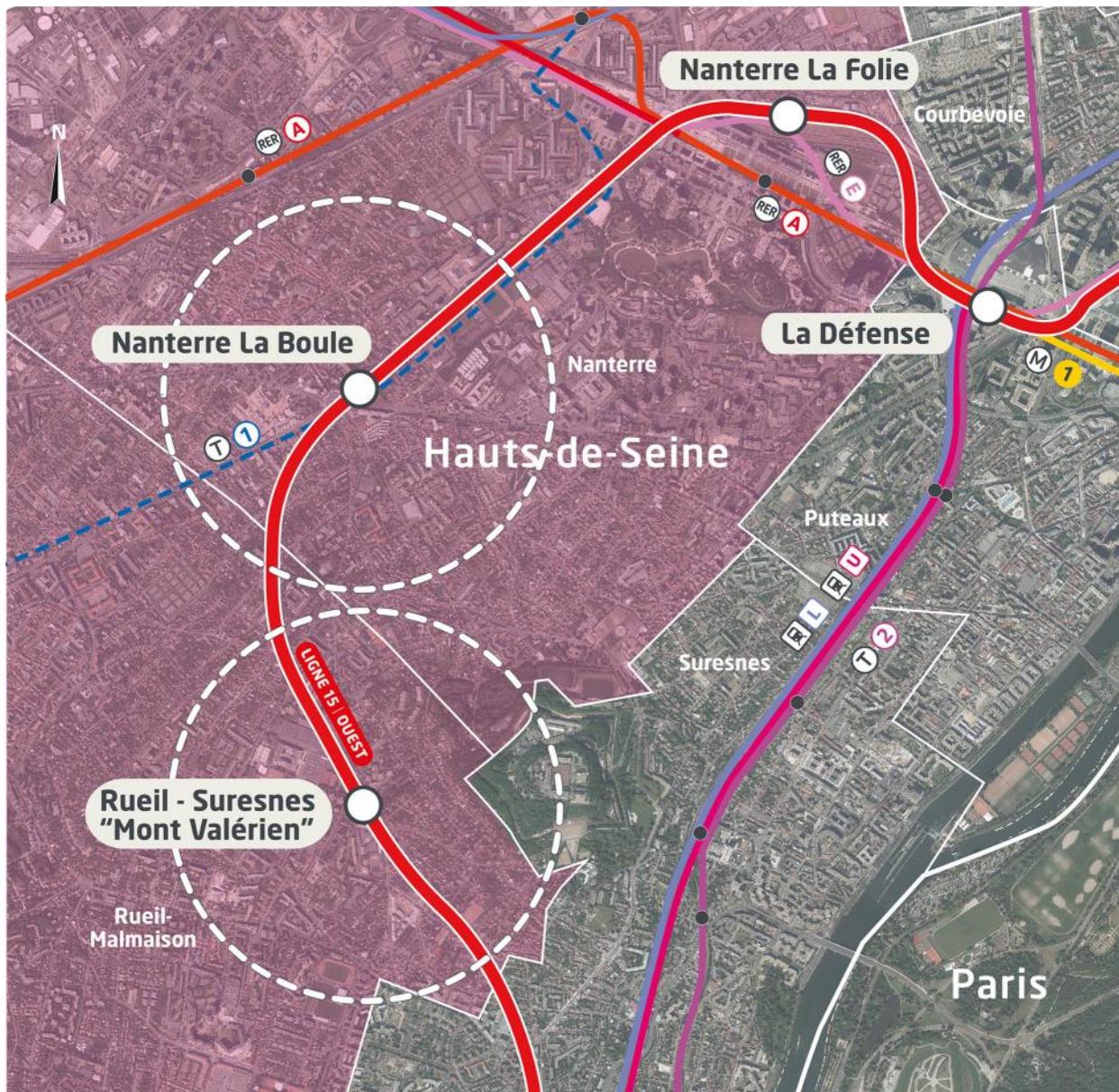
Où en sommes-nous?



3.

LE GRAND PARIS EXPRESS PRÈS DE CHEZ VOUS

La desserte de Rueil-Malmaison, Suresnes et Nanterre par le Grand Paris Express



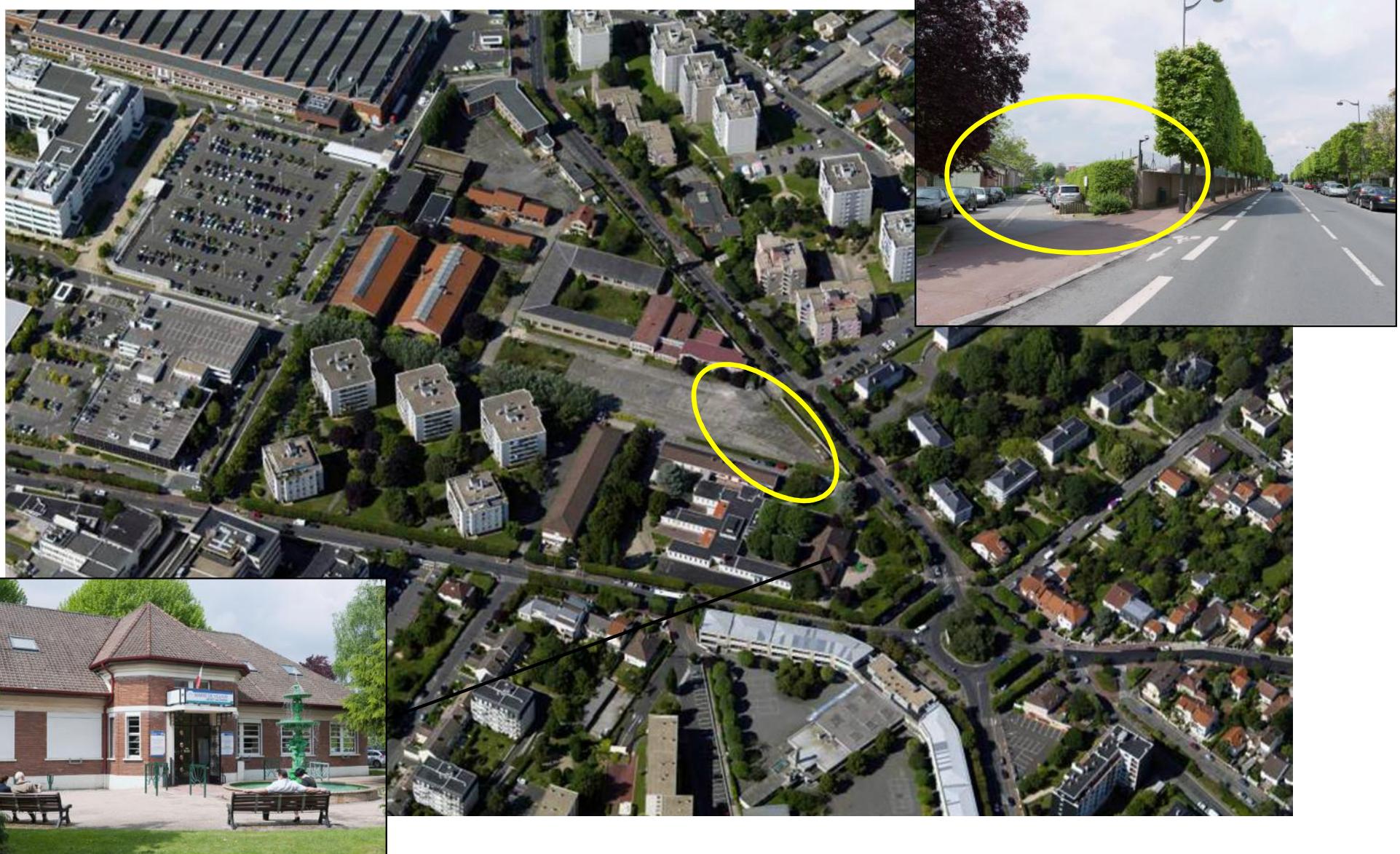
- Rayon de 800 m autour des gares
- Gares du Grand Paris Express
- Autres gares
- Ligne 15 ouest
- Métro 1
- Tramway T1
(Projet en cours d'étude)
- Tramway T2
- RER A
- RER E
- Transilien L
- Transilien U
- Communes desservies

Positionnement de la gare à l'échelle inter-quartiers



○ Gare
— Ligne 15 ouest

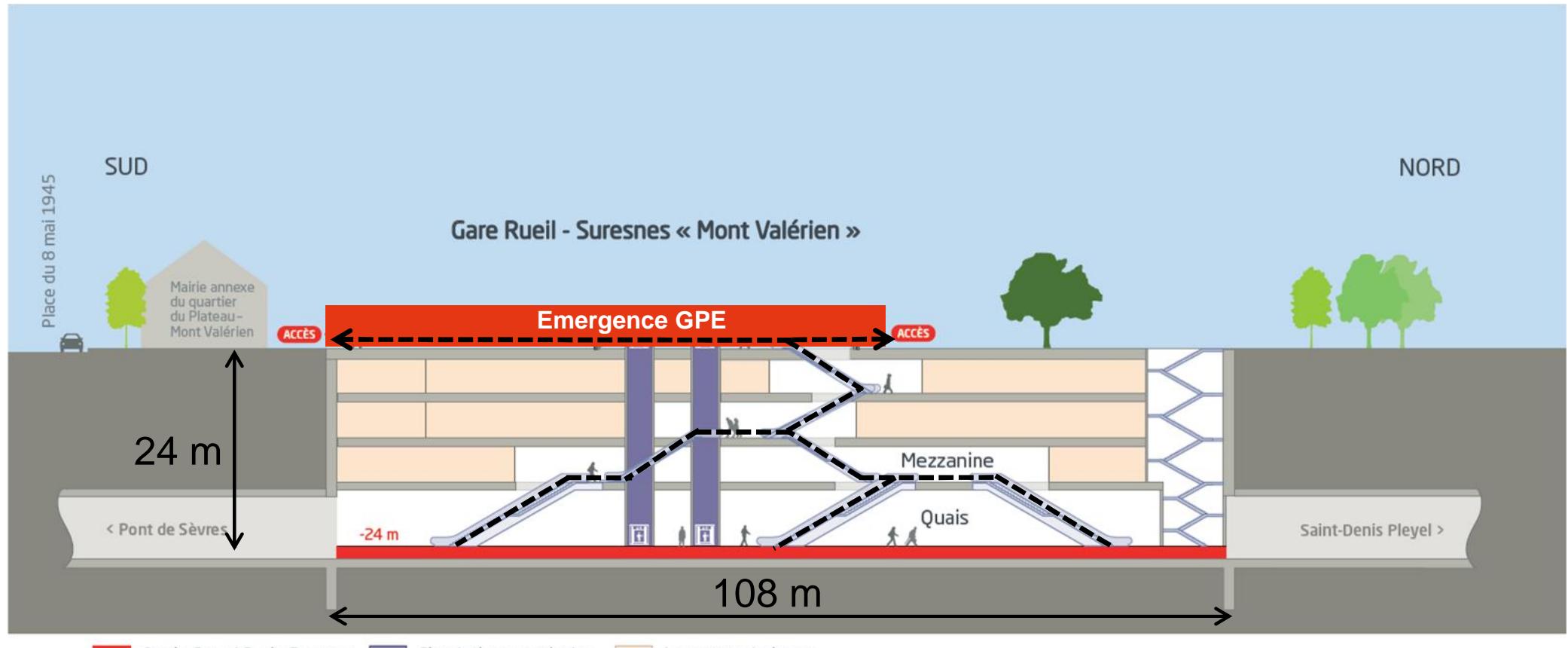
Vue aérienne de l'implantation de la gare



Une implantation partagée avec les élus et les partenaires



Les volumes et cheminements de la gare de Rueil-Suresnes « Mont Valérien »



Positionnement de la gare à l'échelle inter-quartiers

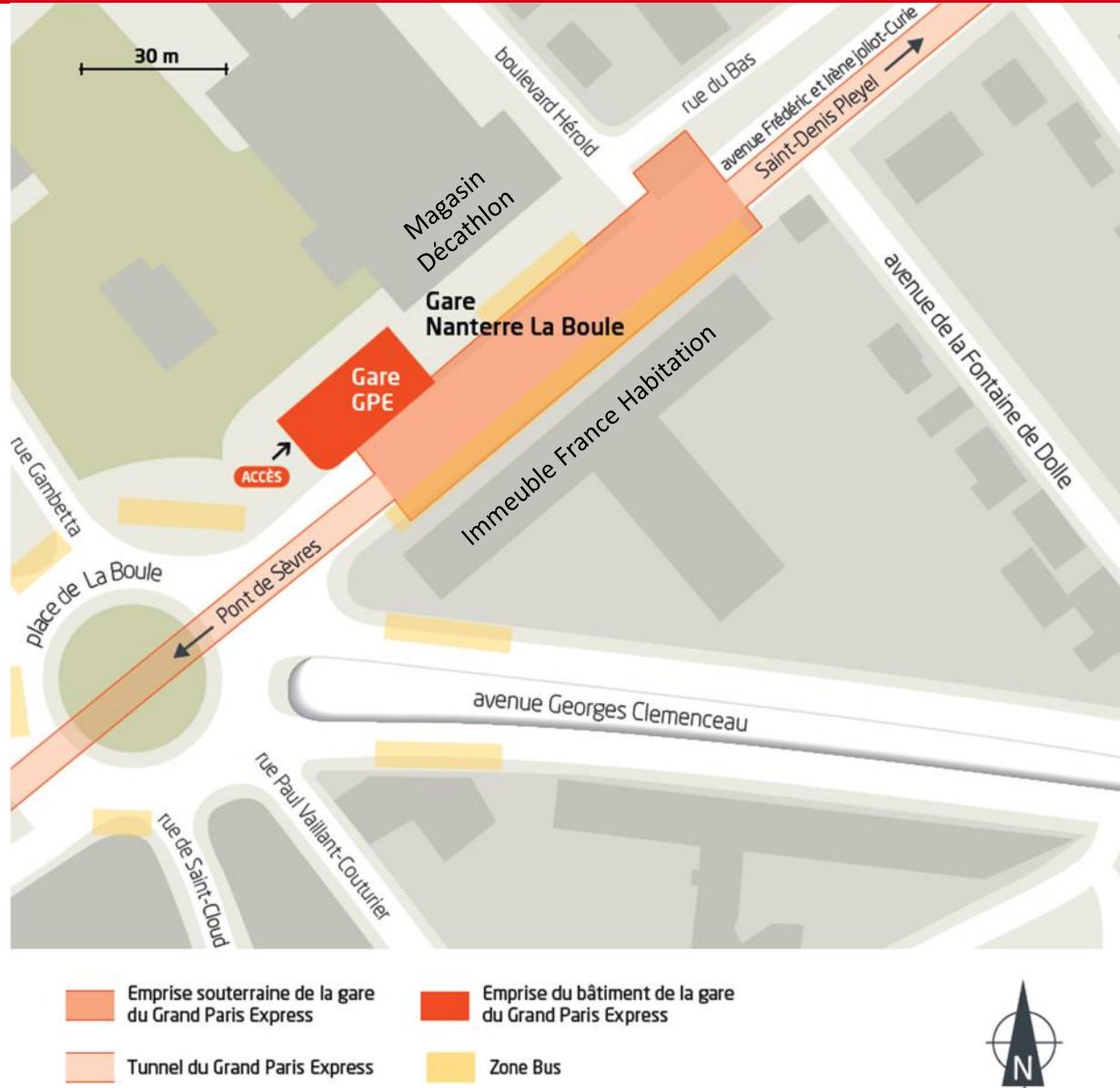


- Gare
- Ligne 15 ouest
- Tramway T1
(projet en cours d'étude)

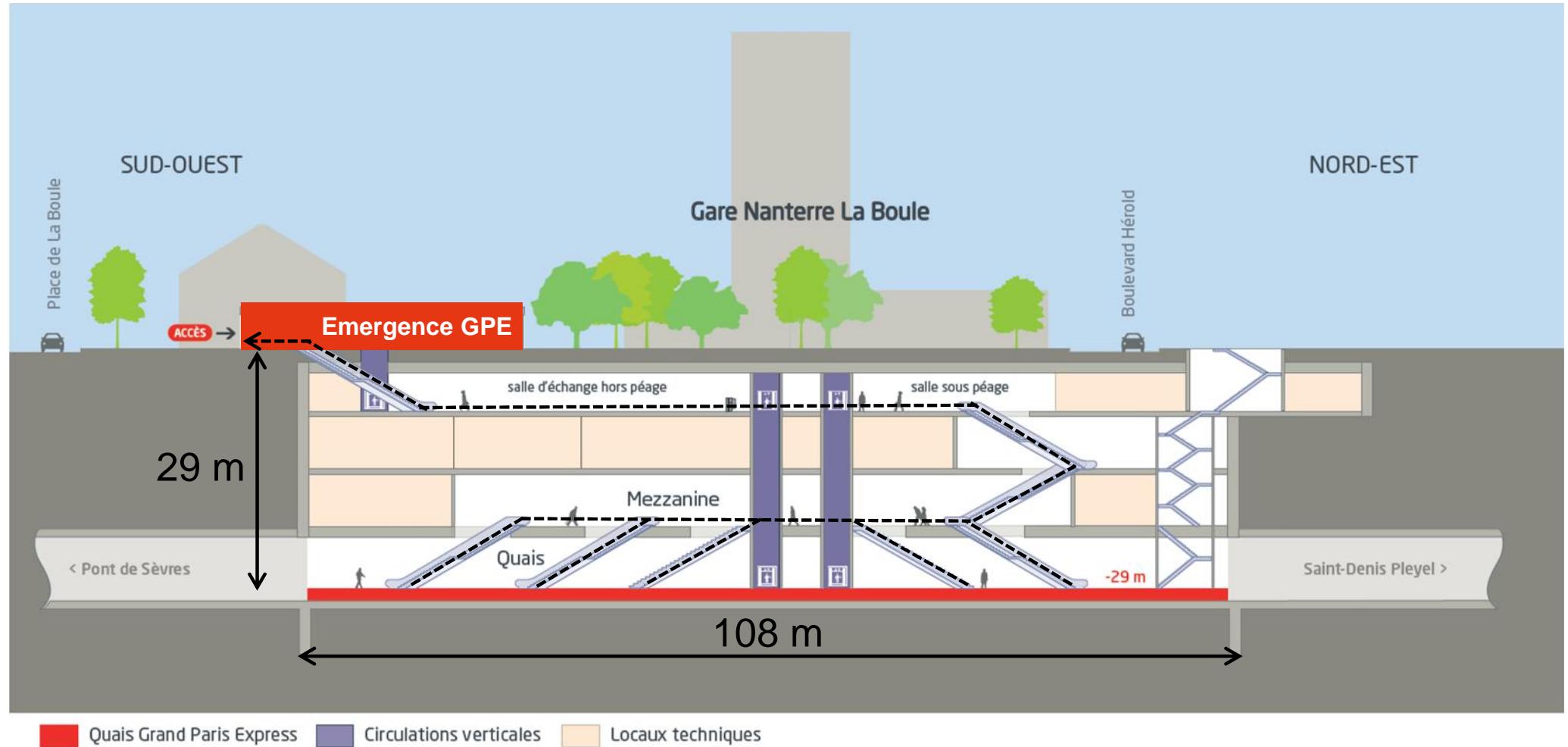
Vue aérienne de l'implantation de la gare



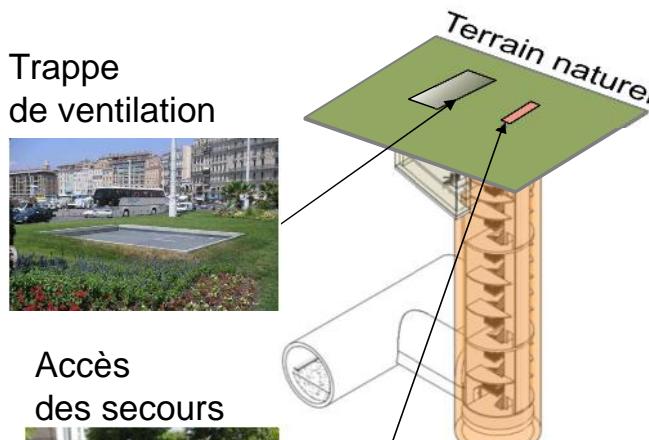
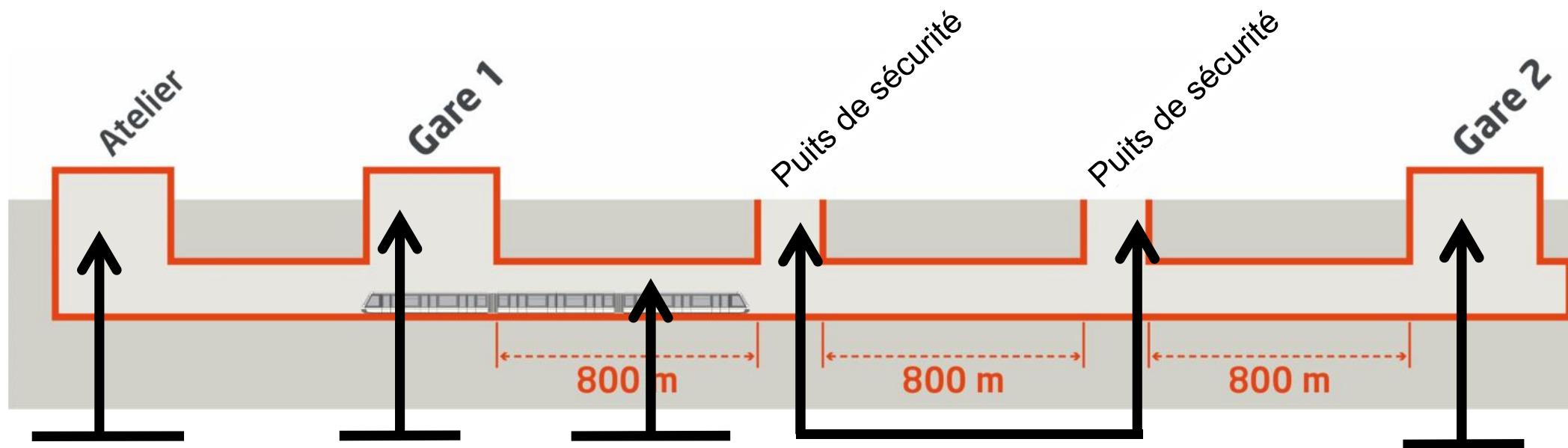
Une implantation partagée avec les élus et les partenaires



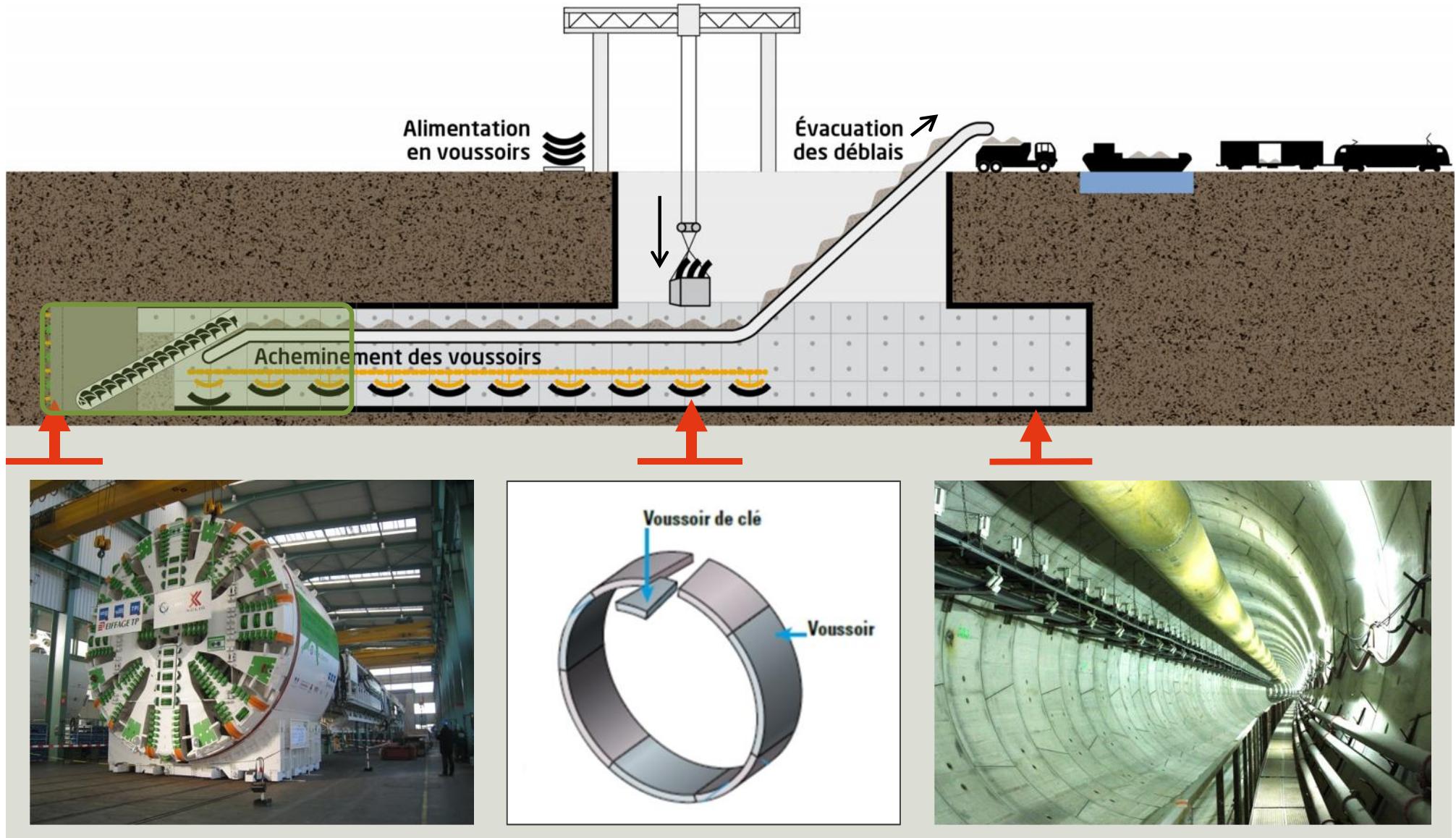
Les volumes et cheminements de la gare de Nanterre La Boule



Présentation des ouvrages de l'infrastructure



Construction du tunnel: le tunnelier



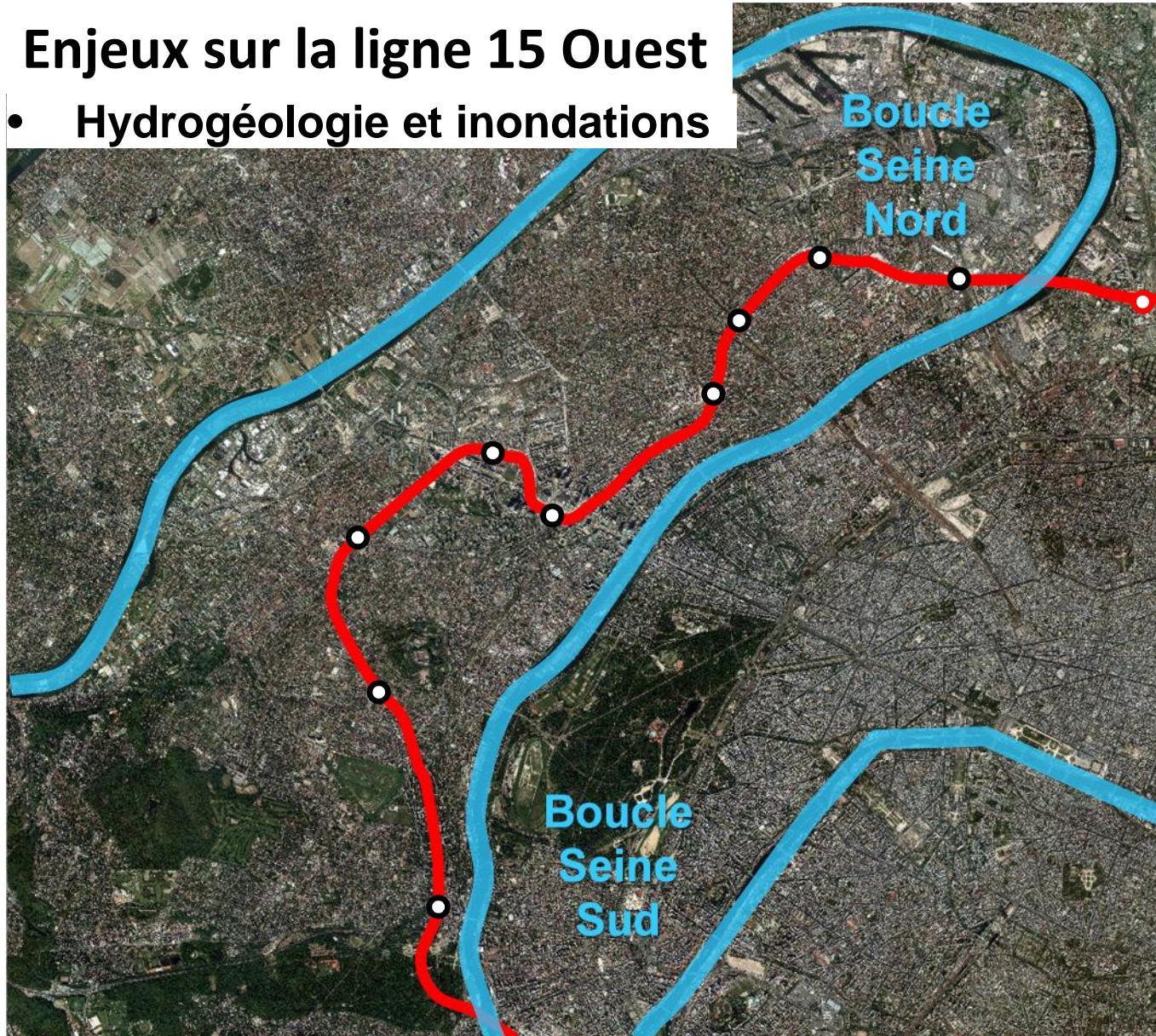
La démarche environnementale



La démarche environnementale

Enjeux sur la ligne 15 Ouest

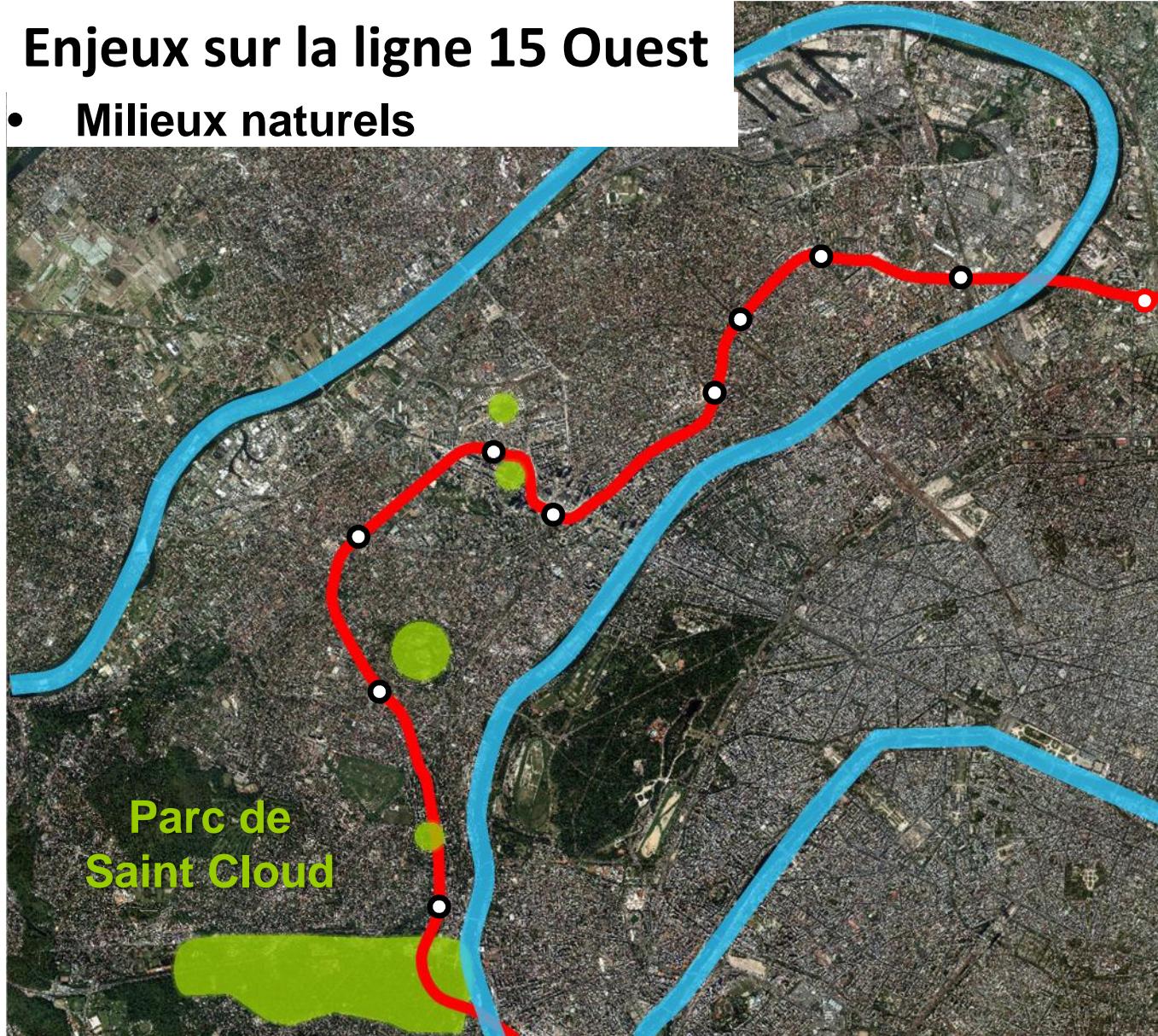
- Hydrogéologie et inondations



La démarche environnementale

Enjeux sur la ligne 15 Ouest

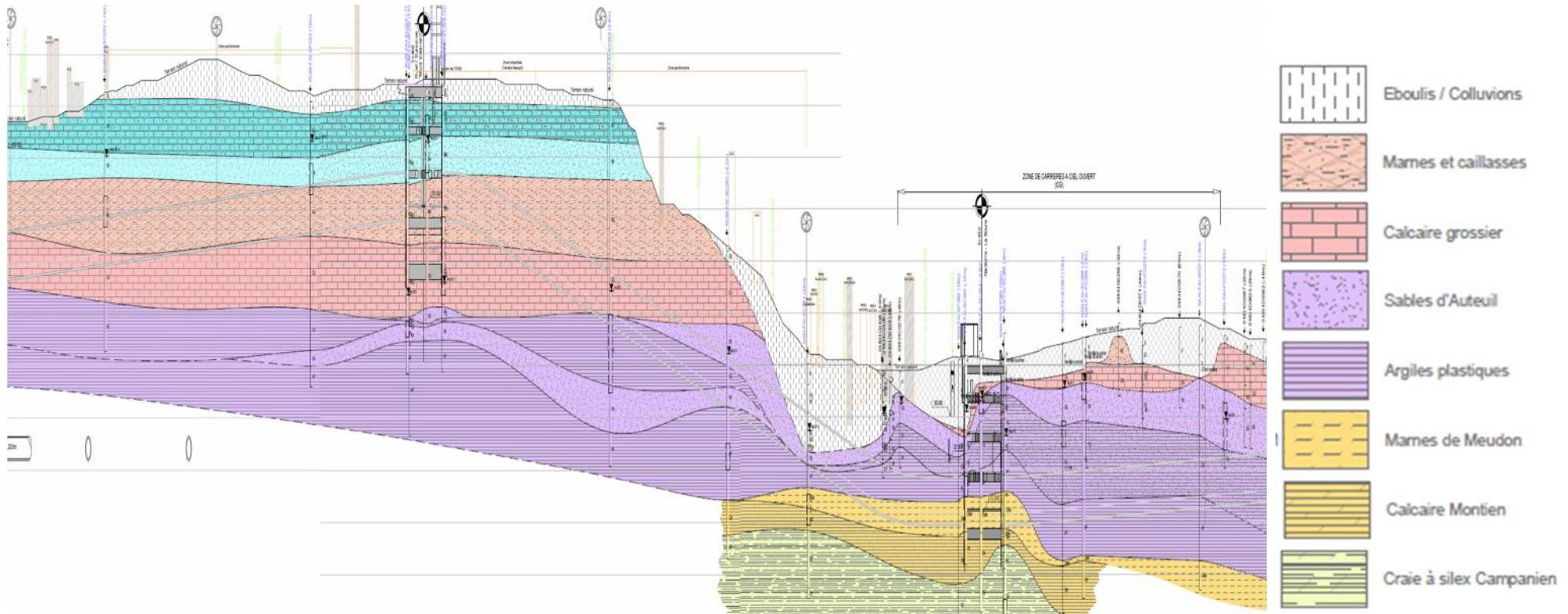
- Milieux naturels



La démarche environnementale

Enjeux sur la ligne 15 Ouest

- **Géotechnique et sondages des sols**



La démarche environnementale

Enjeux sur la ligne 15 Ouest

- Présence potentielle de sols pollués

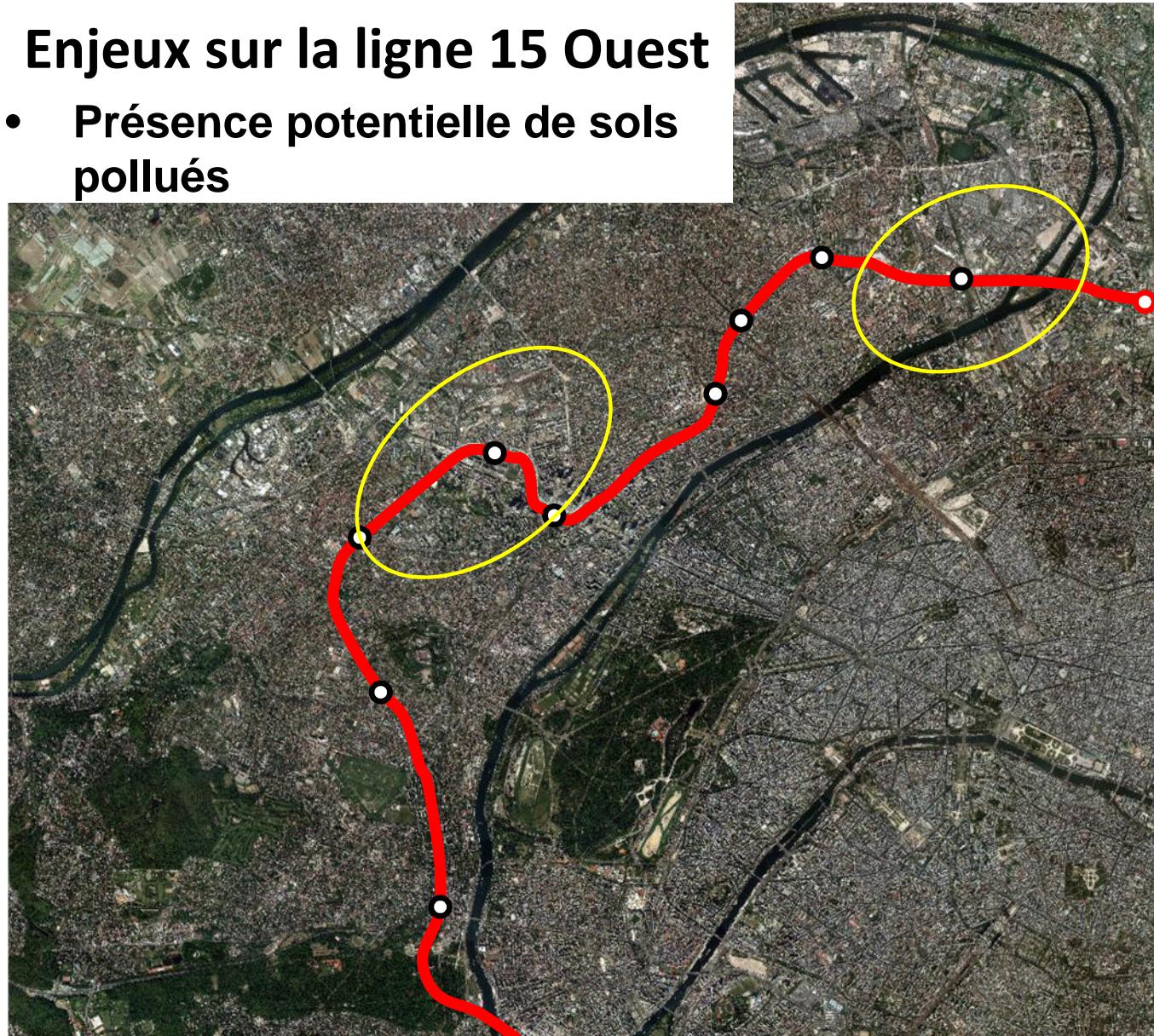
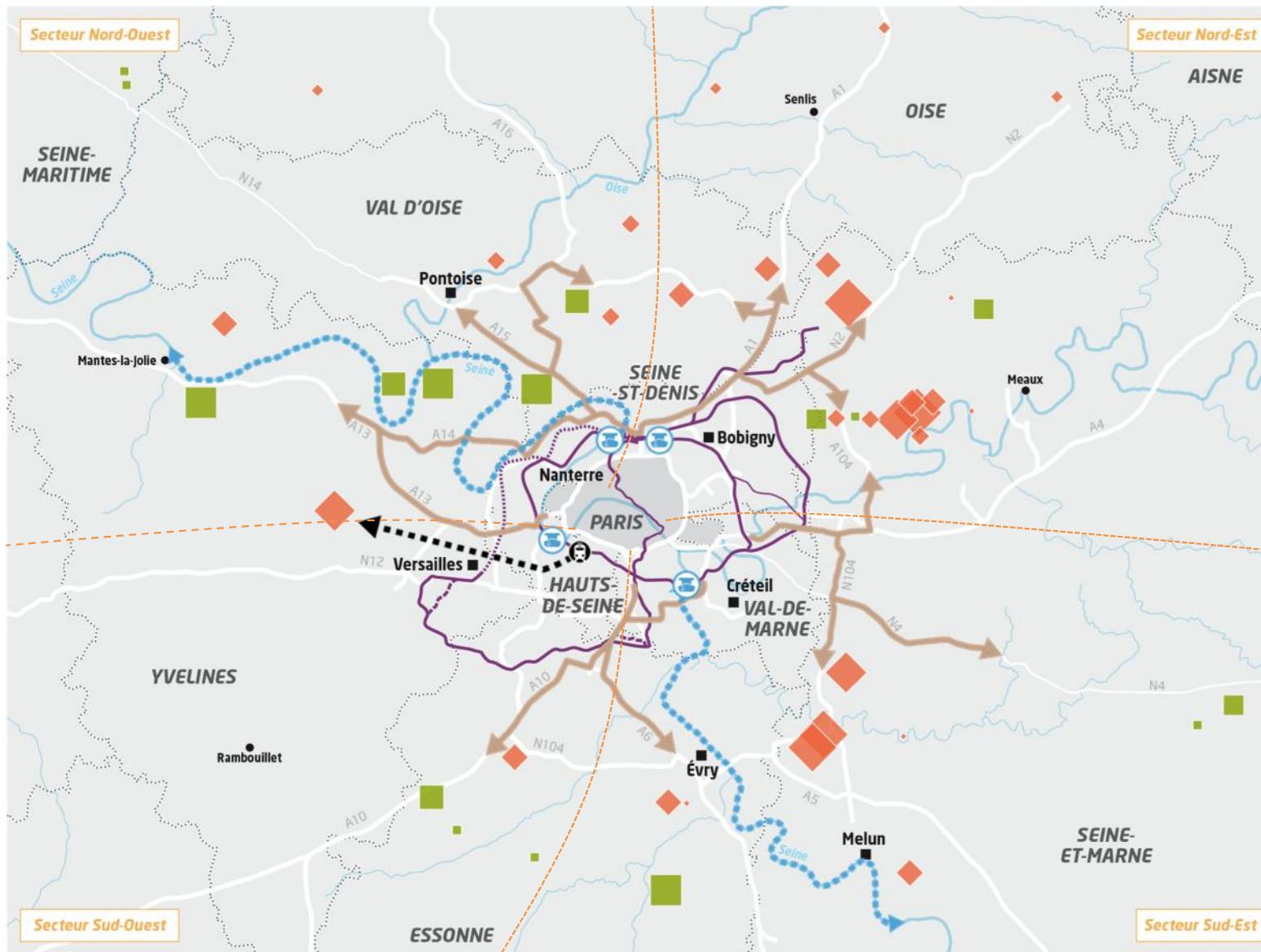


Schéma directeur d'évacuation des déblais



Méthode de réduction des nuisances chantier et communication projet à toutes les phases

Plan de Management Environnemental Chantier

- Où ?
- Quoi ?
- Quand ?
- Comment ?

Pour chaque chantier
Identifier les gênes
Dès la phase de conception
Des mesures pour réduire les gênes

Communication

- Expliquer le projet et chaque chantier
- Recueillir et prendre en compte les avis
- Communication adaptée à chaque chantier

La maîtrise foncière de la ligne 15 Ouest

800 parcelles nécessaires entre Pont-de-Sèvres et St Denis Pleyel

- Seul **10 %** de ces parcelles sont en surface
- Les gares et les émergences sont localisées, dans la mesure du possible, sur des emprises publiques : au moins **¼** des parcelles appartiennent à des personnes publiques.

Une méthode spécifique mise en œuvre

Parcelles en surface

- Prise de contact individualisée avec les propriétaires et occupants
- Accords amiables privilégiés
- Si les négociations amiables n'ont pu aboutir, recours à expropriation, après enquête parcellaire et une fois la déclaration d'utilité publique obtenue

Volumes en sous-sol

- Indemnisation des propriétaires des parcelles concernées par le passage du tunnel en sous-sol

Un métro performant

Un métro sûr, rapide et confortable

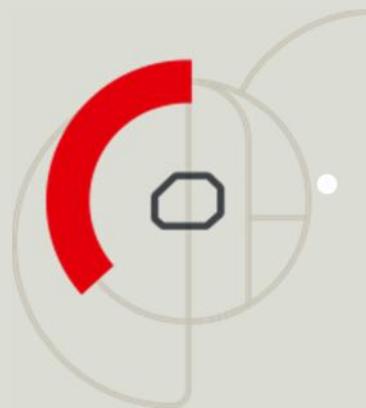
- Vitesse maximale de 120 km/h
- Vitesse moyenne de 60 km/h
- Capacité d'environ 1000 voyageurs par train
- 1 train toutes les 2 minutes en heure de pointe à terme



Une circulation régulière

- Des navettes automatiques gérées en temps réel via un poste de commande centralisé





LIGNE 15 | OUEST

PONT DE SÈVRES <> SAINT-DENIS PLEYEL

CONCERTATION PUBLIQUE